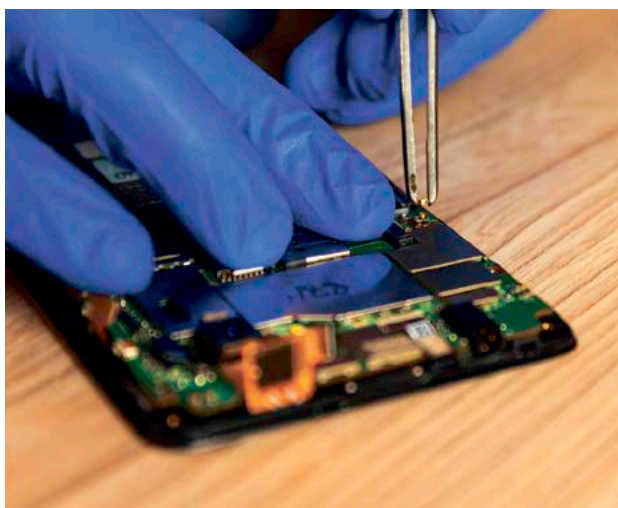




NOUVEAU PROGRAMME DE SUBVENTION

Réparer au lieu de jeter

Afin d'encourager la réduction des déchets et de prolonger la durée de vie des biens de consommation, la Ville de Prévost innove en lançant un nouveau programme de subvention pour la réparation d'objets du quotidien.

Prévost se distingue en devenant la deuxième municipalité au Québec à offrir un tel programme et la première à inclure un vaste éventail d'objets admissibles, allant des électroménagers aux vêtements en passant par les appareils électroniques, les souliers, les meubles et les BBQ.

Pour tous ces items et appareils domestiques, la ville rembourse 50% du coût des réparations ou des pièces, jusqu'à concurrence de 300 \$ par logement par année.

En choisissant de réparer plutôt que de remplacer, vous contribuez à diminuer la quantité de matières résiduelles envoyées à l'enfouissement tout en réalisant des économies.

Ce programme est financé par le Fonds pour la consommation responsable (FCR), qui est lui-même alimenté par les éco-contributions perçues sur certains articles à usage unique achetés dans divers commerces à Prévost. Ces sommes sont entièrement réinvesties dans des initiatives qui favorisent la réduction à la source, le réemploi et l'adoption de pratiques de consommation plus durables.

Pour connaître les conditions d'admissibilité du programme et soumettre une demande, consultez la section des programmes de subvention du site web de la Ville de Prévost.

DERNIÈRE CHANCE DE LA SAISON

Collecte de branches

Le service de collecte de branches se termine le 31 octobre. Inscrivez-vous maintenant ! Des frais s'appliquent.

Pour plus d'information :
ville.prevast.qc.ca/branches

vivez Prévost



ÉCOCENTRE

Fermeture saisonnière de l'écocentre de Prévost

Le samedi 24 octobre sera la dernière journée d'opérations de la saison à l'écocentre de Prévost. L'écocentre de Saint-Jérôme demeure ouvert et accessible aux Prévostois(es) jusqu'au 23 décembre 2026.



JARDINAGE D'AUTOMNE

Collecte de feuilles

Préparez vos sacs de papier ! Les dimanches 25 octobre, 1^{er} et 15 novembre, vous pouvez déposer vos sacs de feuilles et résidus verts en bordure de rue afin qu'ils soient collectés durant la semaine. Aucun sac de plastique ne sera ramassé : seuls les sacs de papier sont permis pour cette collecte. Le meilleur endroit pour les feuilles mortes demeure toutefois au sol : un petit passage de tondeuse et le tour est joué, il s'agit d'un engrais gratuit !

Pour plus d'information :
ville.prevast.qc.ca/feuilles



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Remorque de réparation

Dans le cadre du Marché de Noël des 14 et 15 novembre prochains, la Ville de Prévost est à la recherche de bénévoles pour la remorque de réparation.

Le rôle des bénévoles est d'accompagner les citoyens dans le diagnostic et la réparation de leurs objets, en les rendant acteurs de la démarche.

Vous êtes manuel(le)s et à l'aise avec les réparations de vélos, la couture et les retouches textiles, l'électronique, la menuiserie, les petits travaux manuels ou la soudure ? Joignez-vous à nous pour accompagner les citoyen(ne)s dans leurs projets de réparation, contribuant ainsi à réduire l'enfouissement et à prolonger la durée de vie des biens.

Pour tous les détails :



Vérifiez votre taux de radon

L'hiver est la meilleure période pour tester le taux de radon dans votre sous-sol. Des analyses effectuées en 2023 dans une centaine de résidences prévostaises démontrent un taux dangereux pour la santé dans 35 % de celles-ci et un taux potentiellement préoccupant dans 30 % des cas. Savez-vous ce qu'il en est chez vous ? Effectuez votre mesure à la maison grâce au programme de revente subventionnée de détecteurs de radon de la Ville de Prévost.

Rendez-vous au bureau du Service de l'environnement au 2772, boulevard du Curé-Labelle pour vous procurer un détecteur de radon pour la somme de 30 \$, taxes incluses.

Pour plus d'information : ville.prevast.qc.ca/radon